



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## commémorations

Question écrite n° 40194

### Texte de la question

Le 17 janvier 1951, le corps expéditionnaire français en Indochine, à la tête duquel se trouvait le général de Lattre de Tassigny, haut-commissaire et commandant en chef, remportait la victoire de Vinh-Yen, infligeant de lourdes pertes au Vietminh, contraint à une retraite générale, et redonnait à l'armée française l'initiative des opérations. Arrivé depuis à peine un mois en Indochine, le général de Lattre de Tassigny, par son esprit de décision et son art de commandement, a fait relever la tête aux troupes françaises et, avec cette victoire, a ouvert une nouvelle ère de la guerre d'Indochine. Cette date d'une bataille victorieuse de l'armée française au Tonkin est particulièrement appropriée pour célébrer la mémoire de ceux qui sont morts pour la France et la liberté en Extrême-Orient. C'est pourquoi M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, ses intentions en ce qui concerne la célébration, le 17 janvier 2001, du cinquantième anniversaire de la victoire de Vinh-Yen.

### Texte de la réponse

Le programme des commémorations pour 2001 n'est pas encore arrêté. La suggestion de l'honorable parlementaire sera examinée dans le cadre des travaux d'élaboration de ce programme. Le secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants tient toutefois à préciser que, jusqu'à présent, les commémorations décennales concernant la guerre d'Indochine font l'objet d'une cérémonie unique au mémorial des guerres en Indochine, érigé à Fréjus, où sont regroupés les restes des 25 000 combattants et 3 500 civils tombés au cours de ce conflit. Ainsi, le secrétaire d'Etat a présidé le 19 décembre 1999 la cérémonie d'hommage aux combattants d'Indochine au mémorial de Fréjus. Il a rappelé, devant plus de 1 000 combattants venus de la France entière, les sacrifices consentis par les militaires et les civils engagés dans ce conflit. Il a également dévoilé le mur des plaques régimentaires commémoratives de l'ensemble des régiments et formations des trois armées et de la gendarmerie engagés dans le conflit indochinois. Cette manifestation s'est inscrite dans la continuité du voyage au Vietnam qu'il a effectué en mars 1999 et au cours duquel il avait inauguré officiellement le monument du souvenir érigé à Dien-Bien-Phu par le sergent-chef Rodel, de la légion étrangère.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 40194

**Rubrique :** Cérémonies publiques et fêtes légales

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 janvier 2000, page 252

**Réponse publiée le :** 10 juillet 2000, page 4140